

Alençon

Des couvreurs... chaumiers

L'Association Nationale des couvreurs chaumiers, présidée par Dominique Jouin, a organisé, vendredi 20 novembre, son assemblée générale au BTP-CFA de l'Orne à Saint-Paterne. Une trentaine de chefs d'entreprise étaient présents, « notre profession compte 70 entreprises en France, nous avons convié à notre assemblée les couvreurs chaumiers du parc de Brière en Loire-Atlantique, un lieu préservé pour les couvertures en chaume de roseau, les couvreurs chaumiers de Camargue, et

ceux de la vallée de la Seine, nous voulons nous regrouper pour défendre notre profession dont la reconnaissance est menacée par les pouvoirs publics, qui veulent supprimer les qualifications reconnues pour la création d'entreprise » souligne le président. Une profession qui manque de main-d'œuvre et qui tir la sonnette d'alarme. La couverture de chaume répond aux nouvelles normes R (résistance thermique), pour l'obtention d'un crédit d'impôts avec une TVA à taux réduit.



Dominique Jouin, président, au centre, s'inquiète du devenir de la profession